

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen,
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy,

Membres présents : MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Manuel Pinaud,
Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon, Alain Vedrenne,

Invité : Néant,
Membres excusés : M. Georges Bermejo.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7
- 2 : Reports des rencontres
- 3 : Etude des forfaits et Amendes
- 4 : Homologation de la décision de la Commission : Litiges et Contentieux

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Synthèse des rencontres de la J21 des 13 et 14 juin 2026 des championnats D4 et CR7 (21^{ème} journée)
- 2 : Evocations auprès de la Commission départementale d'arbitrage de rencontres à enjeux

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse Georges Bermejo qui lui a fait part de son absence.

Formalités : Le PV N° 43 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 10/06/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Néant.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7

Décision 1 : La Commission homologue les rencontres des championnats Seniors et CR7 des 13 et 14 juin 2026, sous réserve des procédures en cours et à venir, auprès des commissions ad hoc.

2 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Asc Mayotte – Rouillac Fc	23/11/2025	21/06/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	B	Anais Us – Brie As 2	28/06/2026	24/06/2026	19h00
D3 – Menuiseries de la Roche	C	Alliance Foot 3b 3 – Crouin Fc	14/06/2026	21/06/2026	15h00
D3 – Menuiseries de la Roche	D	Sud Charente Fc – St Hilaire Fc	06/12/2025	20/06/2026	20h00
D4 – Fournil de Bassac	D	Cs Chassors – Ent Jarnac 4 St Brice	07/06/2026	21/06/2026	15H00
D4 – Fournil de Bassac	E	Garat Sers Vouzan Js 2 – Gond Pontouvre Ac 2	23/11/2025	21/06/2026	13h00
CR7	B	Chassors Cs 2 – Verdille Usa 4	07/06/2026	21/06/2026	13h00
CR7	C	Roulet Fc 2 – Ent Garat 3 Dirac 1 3	28/02/2026	20/06/2026	18h00

Décision 2 : La Commission confirme les changements d'horaires et de dates.

3 – Etude des forfaits et amendes :

Forfait(s) et Amende(s)

D2 – Poule B

Isle Espagnac Fcc (**2^{ème} forfait**) du 13/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Amende de **30 euros** (Forfait hors délais Seniors < 24h) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule A

Ent Abzac 2 Brillac 1 2 (**1^{er} forfait**) du 13/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule A

Champagne Mouton Us du 14/06/2026

Amende de **28 euros** (Feuille de match en retard ou égarée Seniors) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule B

St Amant de Boixe Fc (**3^{ème} forfait**) du 13/06/2026

Amende de **75 euros** (3^{ème} forfait entraînant le forfait général, Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule C

Brie As 3 du 14/06/2026

Amende de **28 euros** (Feuille de match en retard ou égarée Seniors) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule D

Merpins As 2 (**3^{ème} forfait**) du 14/06/2026

Amende de **75 euros** (3^{ème} forfait entraînant le forfait général, Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule E

Balzac Us (**3^{ème} forfait**) du 14/06/2026

Amende de **75 euros** (3^{ème} forfait entraînant le forfait général, Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule F

Haute Charente Fc 3 (**1^{er} forfait**) du 14/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule F

Mornac Es 3 (**3^{ème} forfait**) du 13/06/2026

Amende de **75 euros** (3^{ème} forfait entraînant le forfait général, Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Amende de **30 euros** (Forfait hors délais Seniors < 24h) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule G

Claix As 2 (**2^{ème} forfait**) du 14/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

D4 – Poule G

Chateaubernard SI 2 (**1^{er} forfait**) du 14/06/2026

Amende de **75 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des Championnats D1 à D4, et Féminines à 11) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule B

Sireuil Js 3 (**3^{ème} forfait**) du 13/06/2026

Amende de **50 euros** (3^{ème} forfait entraînant le Forfait Général – Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Amende de **30 euros** (Forfait hors délais Seniors < 24h) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule B

Mosnac As 2 (**1^{er} forfait**) du 13/06/2026

Amende de **50 euros** (Forfait lors des 3 dernières journées des CR 7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Amende de **30 euros** (Forfait hors délais Seniors < 24h) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

CR7 – Poule D

St Séverin Palluau 3 (**3^{ème} forfait**) du 13/06/2026

Amende de **50 euros** (3^{ème} forfait entraînant le Forfait Général – Championnats CR7 et Féminines à 8) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Amende de **30 euros** (Forfait hors délais Seniors < 24h) en application des Tarifs Généraux 2025/2026

Décision 3 : La Commission valide les forfaits et les amendes.

4 – Homologation de la décision de la Commission : Litiges et Contentieux

PV 31 DU 11/06/2026

Match N°54139224 : CHAMPIONNAT D4 – FOURNIL DE BASSAC – POULE C – GOND PONTouvre GSPF 3 / MONTIGNAC ES 2 du 07/06/2026

La commission Litiges et Contentieux :

- donne match perdu à l'équipe de MONTIGNAC ES 2 (moins 1 point et 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe de GOND PONTouvre GSPF 3.

Décision 4 : La Commission homologue la décision prise par la Commission Litiges et Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- **1 : Synthèse des rencontres de la J21 des 13 et 14 juin 2026 des championnats D4 et CR7 (21^{ème} journée)**

Championnat D4 :

- 35 matchs programmés
- 21 réalisés + 8 FM + 6 annulés suite aux FG précédents
- 155 buts marqués, Moyenne = 7,38 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 10 FG (suite à 30 FM) et 32 FM concernant 25 équipes

Championnat CR 7 :

- 19 matchs programmés

- 6 réalisés + 3 FM + 10 annulés suite à des FG précédents
- 53 buts marqués, Moyenne = 8,83 buts par match
- Forfaits depuis le début de saison : 16 FG suite à 41 FM + 15 FM concernant 12 équipes

- **2 : Evocations auprès de la Commission départementale d'arbitrage (CDA) de rencontres à enjeux**

Après les études des classements généraux et du système des montées et descentes de fin de saison 2025/2026, la CCS signale auprès de la CDA, quelques rencontres à enjeux pour lesquelles un renforcement du nombre d'arbitres serait nécessaire.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

Etude des courriels/courriers reçus

- FC CHABANAIS, du 13/06/2026, pris note,
- US ABZAC, du 10/06/2026, pris note,
- FC ST AMANT DE BOIXE, du 11/06/2026, pris note,
- AS MERPINS, du 12/06/2026, pris note,
- AS CLAIX, du 12/06/2026, pris note,
- JS SIREUIL, du 12/06/2026, pris note,
- US BALZAC, du 12/06/2026, pris note,
- SL CHATEAUBERNARD, du 12/06/2026, pris note,
- ES MORNAC, du 13/06/2026, pris note,
- AS MOSNAC, du 13/06/2026, pris note,
- ST SEVERIN PALLUAUD, du 13/06/2026, pris note,
- FC HAUTE CHARENTE, du 13/06/2026, pris note,
- VERDILLE USA, du 14/06/2026, pris note,
- AL ST BRICE, du 17/06/2026, pris note,
- FC ROUILLAC, du 17/06/2026, pris note,
- CS CHASSORS, du 15/06/2026, pris note.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°43 du 10/06/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation des rencontres des championnats Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
4	Homologation de la décision de la Commission : Litiges et Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 25 JUIN à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

